

Image not found or type unknown



Loyer payer partiellement a été mis au huissier

Par **calypso93**, le **29/07/2008 à 11:05**

un bailleur a t'il le droit de m'etre un locataire de plus de 21 ans, au huissier,pour le payement partiel d'un seul loyer

Par **superve**, le **29/07/2008 à 11:15**

bonjour, rnrnrnLa réponse à votre question est oui.rnrnje vous invite à prendre contact au plus vite avec ledit huissier afin de régulariser votre retard, cela vous évitera de nombreux frais.rnrnBien cordialement.